Formation Référent harcèlement et agissement sexiste

Durée	Pré requis	Public
1 jour soit 7 heures	Aucun	Réfèrent harcèlement

Objectif général :

Comprendre son rôle de réfèrent harcèlement dans l'entreprise et savoir prévenir, repérer et agir

Objectifs formation :

- Accueillir un signalement et évaluer la matérialité des faits
- Initier une enquête à la suite d'un signalement de harcèlement
- Identifier les acteurs de la santé au travail et savoir orienter les salariés
- Prendre sa place au sein de la prévention du harcèlement sexuel

Contenu 1/2 :

1. Compréhension du contexte
Quelques chiffres
Les stéréotypes sociétaux
Les constats en entreprise
L'évolution du cadre réglementaire sous l'effet de l'actualité

2. Distinguer les différentes facettes du sexisme
Connaître le cadre juridique : distinguer le harcèlement sexuel, les agissements et propos à connotation sexuelle, l'agression sexuelle, le cyberharcèlement
Comprendre certaines notions : intention, consentement
Les comportements fréquents rencontrés dans les jurisprudences
Connaitre les sanctions civiles et pénales

3. Prévenir et repérer une situation de harcèlement
Etre capable de repérer une situation de harcèlement et « un harceleur »
Savoir identifier les impacts sur « la victime », sur les conditions de travail et le collectif
Connaitre les obligations de l'employeur et le rôle des différents acteurs dans l'entreprise
Comprendre le rôle du référent harcèlement et adopter la bonne posture

4. Favoriser le signalement et apprendre à le traiter
Savoir recueillir la parole de la victime (écoute active : jeux de rôle)
Savoir orienter la victime : les acteurs internes et externes de l'entreprise
Savoir déclencher et mener une enquête (procédure, posture, points de vigilance : illustrations avec des cas concrets)
Comprendre le rôle des témoins
Savoir assurer la confidentialité et la protection des différents acteurs
L'étude de la matérialité des faits et les mesures conservatoires possibles

Votre contact : Sophie DELOBEL
☎ 06 81 81 33 28
✉ sophie.delobel@adalie-formation.fr

ADALIE FORMATION
SASU au capital de 5.000 €
4 Rue de l'Ecole 57130 JUSSY
Certification Qualiopi N° 2020/86782.3

Déclaration d'activité 41 57 03485 57
CODE NAF 8559A
Immatriculé au RCS Metz sous n° 811 640 556

Contenu 2/2 :
5. Evaluer les risques et mettre en place une démarche de prévention Intégrer le harcèlement à l'évaluation des risques psychosociaux Repérer les facteurs de risque dans l'entreprise (grille de diagnostic) Savoir définir un plan d'action prévention en matière de harcèlement Informer et être capable de mettre en place des actions de sensibilisation Développer la co-vigilance

Méthodes pédagogiques :
Méthode participative et active - Remise d'un support de cours/fiches

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation
Feuilles de présence par 1/2 journée Evaluation tout au long de la formation par cas concrets/Un test final Auto évaluation du stagiaire à la fin de la formation Remise d'un certificat de réalisation